



IRSC CIHR

Instituts de recherche
en santé du Canada

Canadian Institutes of
Health Research

Concours de subventions Projet

LA TROUSSE POUR L'ÉVALUATION SIMULÉE

Collège des évaluateurs, IRSC

Découvertes pour la vie



**ÉVALUATION
PAR LES PAIRS**



Instituts de recherche
en santé du Canada

Canadian Institutes
of Health Research

Canada

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) savent que la recherche a le pouvoir de changer des vies. En tant qu'organisme fédéral chargé d'investir dans la recherche en santé, ils collaborent avec des partenaires et des chercheurs pour favoriser les découvertes et les innovations qui améliorent la santé de la population et le système de soins du Canada.

Instituts de recherche en santé du Canada

160, rue Elgin, 9e étage
Indice de l'adresse 4809A
Ottawa (Ontario) K1A 0W9

www.cihr-irsc.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2020)

Cat. No. MR4-88/2020F-PDF

ISBN 978-0-660-35995-3

Publication produite par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles des Instituts de recherche en santé du Canada.

La trousse d'évaluation simulée est conçue pour simuler le processus d'évaluation du concours de subventions Projet. L'information fournie dans ce document ne remplace pas l'information actuellement en ligne. Les demandes dans la trousse sont fournies à titre informatif et à des fins d'apprentissage seulement; elles sont des exemples de ce qu'une réelle demande peut contenir.

Remerciements

Nous aimerions remercier les membres du groupe de travail sur le dossier de la trousse d'évaluation simulée pour leur inestimable contribution et rétroaction au cours de l'élaboration de la trousse. Nous remercions également les candidats qui ont gentiment consenti à ce que leurs demandes soient incluses dans la trousse.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir des exemplaires de la trousse, veuillez écrire à college@cihr-irsc.gc.ca.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
Aperçu de l'évaluation par les pairs aux IRSC	4
Types de processus d'évaluation par les pairs	4
Modèles de sélection	5
Membres du comité	5
Aperçu de La trousse pour l'évaluation simulée du concours de subventions Projet	6
Comment utiliser la trousse	7
But	7
Animateur	7
Public cible	7
Sélection d'une simulation	8
Objectifs de la simulation	9
Ressources nécessaires	9
PLANIFICATION DE LA SIMULATION	10
Échéancier	12
Simulation de découverte	12
Simulation de pratique	13
Simulation d'évaluation interne	14
Sélectionner le président, les agents scientifiques et les évaluateurs pour la simulation	16
FORMATION PRÉALABLE À LA SIMULATION	17
L'évaluation par les pairs aux IRSC, de la soumission à la décision : un aperçu du processus	18
Normes de pratique des IRSC pour l'évaluation par les pairs	21
Aide-mémoire pour assurer la qualité de l'évaluation	24
Comment évaluer une demande	25
Échelle de cotation	26
Critères de sélection	27
Recommandation budgétaire	31
Analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG)	32
Aspects clés à prendre en compte pour l'intégration appropriée du sexe et du genre dans leur proposition	33
Évaluation des demandes en langue française	35
EXÉCUTION DE LA SIMULATION	36
Conflits d'intérêts	36
Demandes	40
Modèles d'évaluation	41
Préparation et aménagement de la salle	42
Effectuer une simulation	43
Rôles, responsabilités et scénarios	45
Animateur	45
Président	45
Agent scientifique	46
Évaluateurs	48
Bilan et évaluation	49
Modèle d'évaluation suivant la réunion	50

APERÇU DE L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS AUX IRSC

L'évaluation par les pairs est un processus qui permet aux IRSC d'examiner les demandes de financement qui leur sont présentées. Le processus d'évaluation par les pairs des IRSC consiste en l'examen des demandes par un groupe d'évaluateurs, qui possèdent (individuellement ou collectivement) l'expérience ou l'expertise requises pour bien évaluer la qualité et les répercussions potentielles de la recherche proposée et des activités liées à cette recherche en fonction des objectifs d'évaluation de la possibilité de financement. Selon le cas, les IRSC invitent des experts du milieu de la recherche possédant diverses perspectives (p. ex. chercheurs en santé, professionnels de la santé, responsables des politiques, dirigeants communautaires, patients et citoyens, etc.) à se joindre à des comités d'évaluation pour :

- évaluer les demandes présentées dans le cadre d'une possibilité de financement particulière;
- évaluer le mérite des demandes en fonction de critères d'évaluation prédéfinis pour que les IRSC puissent les classer en ordre de priorité de financement;
- formuler des recommandations quant au budget requis pour soutenir la demande.¹

Les comités d'évaluation par les pairs font des recommandations de financement aux IRSC et aux partenaires qui, ensemble, prennent les décisions finales en matière de financement.

Types de processus d'évaluation par les pairs

Les comités ont généralement recours à deux grands types d'évaluation par les pairs : une réunion en personne/ par téléconférence ou une évaluation virtuelle.



La réunion en personne est le type d'évaluation le plus souvent utilisé pour le concours de subventions Projet – les évaluateurs se voient attribuer des demandes à examiner à domicile, puis ils en discutent ensemble avant de leur attribuer une cote lors d'une réunion en personne ou par téléconférence.



L'évaluation virtuelle est le type d'évaluation généralement utilisé pour le concours de bourses doctorales – les évaluateurs effectuent une évaluation électronique à domicile uniquement. Les évaluateurs virtuels ne discutent pas des demandes à moins qu'il n'y ait suffisamment de divergences entre les notes des évaluateurs.

Il est important de noter que, bien que représentatifs des processus d'évaluation par les pairs aux IRSC, d'autres éléments de conception peuvent être utilisés en fonction des besoins du concours.²

1. <https://cihr-irsc.gc.ca/f/39380.html> 

2. <https://cihr-irsc.gc.ca/f/4656.html#2.2> 

Modèles de sélection

Les comités utilisent également divers modèles de sélection pour évaluer les demandes, chaque possibilité de financement en comportant généralement plusieurs.

1. **Le processus d'évaluation** de la pertinence est utilisé lorsqu'il est important que les demandes soient pertinentes ou conformes au thème de recherche décrit dans la possibilité de financement (PF). Il a généralement lieu avant le processus d'évaluation par les pairs. Les demandes seront évaluées en fonction de critères spécifiques, puis celles qui seront jugées pertinentes passeront à l'étape suivante.
2. **L'évaluation scientifique** est le mécanisme standard pour évaluer l'excellence scientifique des propositions soumises à un concours. Elle fait appel à un ensemble précis de critères d'évaluation pour mesurer des aspects clés des propositions par rapport à la portée et aux objectifs principaux de la possibilité de financement.
3. **L'évaluation du mérite** est un type d'évaluation qui permet de noter ou coter séparément l'impact potentiel et le mérite scientifique. En général, la note attribuée pour l'impact potentiel d'une demande témoigne de l'importance du projet pour les utilisateurs des connaissances et la probabilité de retombées considérables et durables sur la santé, les pratiques, les programmes ou les politiques dans le contexte de l'étude.³
4. **Le processus itératif d'évaluation** est utilisé dans le cadre du concours de subventions Projet pour examiner les demandes ayant comme point central la recherche éthique et culturellement pertinente auprès des Autochtones dans le but de promouvoir la santé par la recherche respectueuse des valeurs et des traditions autochtones. Ces demandes peuvent être évaluées par le comité de la recherche en santé autochtone (IHR). Le comité IHR peut considérer une demande comme admissible au processus itératif d'évaluation par les pairs. L'objectif du processus itératif d'évaluation par les pairs est de permettre aux candidats dont les demandes ont été jugées excellentes de fournir des clarifications mineures qui permettraient d'améliorer la demande pour qu'elle devienne exceptionnelle.⁴

Membres du comité

Un comité d'évaluation des IRSC est habituellement formé d'évaluateurs et, normalement, d'un président et d'un agent scientifique, selon les besoins du modèle de sélection. Chacun des membres du comité est sélectionné pour ses connaissances, son expertise ou son expérience. La composition du comité dans son ensemble doit tenir compte d'un ou de plusieurs des aspects suivants :

- connaître l'ensemble des secteurs de recherche, des méthodologies pertinentes, des populations clés et de l'expérience relevant du comité;
- être capable d'effectuer des évaluations en anglais et en français de façon à ce que le comité puisse évaluer les demandes dans l'une ou l'autre des deux langues officielles;
- assurer une représentation des régions et une représentation des sexes proportionnelles à la composition de l'ensemble de la communauté de recherche en santé du Canada.⁵

3. <https://cihr-irsc.gc.ca/f/4656.html#2.3> 

4. <https://cihr-irsc.gc.ca/f/49564.html#4.2.4> 

5. <https://cihr-irsc.gc.ca/f/39380.html> 

APERÇU DE LA TROUSSE POUR L'ÉVALUATION SIMULÉE DU CONCOURS DE SUBVENTIONS PROJET

**Nota : Bien que cette trousse à outils porte sur le processus d'évaluation par les pairs utilisé dans le cadre du concours de subventions Projet, les IRSC reconnaissent que des ressources supplémentaires sont nécessaires pour répondre aux besoins des différents experts aux perspectives diverses issus du milieu de la recherche en santé et de ceux qui examinent d'autres programmes de financement aux IRSC. Des ressources supplémentaires seront mises au point à l'avenir pour répondre à ces besoins.*

La trousse d'évaluation simulée fournit les ressources nécessaires à la création d'un comité d'évaluation par les pairs et à la simulation du processus d'évaluation par les pairs des subventions Projet des IRSC. Bien que la trousse présente des activités comparables à celles qui sont réalisées lors d'une véritable évaluation par les pairs, la principale différence réside dans le budget et la date de la demande, qui ne sont pas évalués dans le cadre de l'évaluation simulée. De même, un animateur est nécessaire pour coordonner l'organisation et la mise en œuvre, y compris les activités des présidents, des agents scientifiques et des évaluateurs en vue de l'évaluation par les pairs simulée.

La trousse fournit également le matériel nécessaire à une séance de formation préalable à la simulation, notamment :

- le processus d'évaluation par les pairs, de la soumission d'une demande à la décision finale;
- les critères de sélection et la manière d'examiner une demande;
- d'autres éléments à prendre en considération dans le cadre de l'évaluation par les pairs (par exemple, des éléments liés au sexe et au genre);
- les normes de pratique pour l'évaluation par les pairs ainsi que les mécanismes du processus d'assurance de la qualité des évaluations par les pairs;
- les rôles et responsabilités des évaluateurs.

COMMENT UTILISER LA TROUSSE

But

La trousse vise à offrir des renseignements sur le processus d'évaluation par les pairs aux IRSC et de favoriser l'acquisition et l'amélioration des aptitudes nécessaires aux évaluations par les pairs. La trousse peut être utilisée seule à titre de guide et de ressource pour organiser et mettre en œuvre une évaluation simulée au moyen des demandes incluses, ou dans le cadre d'un processus d'évaluation interne plus vaste. Il est impératif que les parties intéressées prennent connaissance de la trousse dans son intégralité avant de planifier et de réaliser une évaluation par les pairs simulée.

Veillez noter que cette trousse à outils doit être utilisée uniquement à titre de ressource et de guide; son contenu et les échéanciers qu'elle présente peuvent être adaptés en fonction des besoins institutionnels.

Animateur

Un ajout notable aux rôles et responsabilités requis, selon la trousse d'évaluation simulée, est l'affectation d'un animateur. L'animateur joue un rôle important dès le départ, et il est responsable d'organiser la séance en fonction des renseignements figurant dans le présent document, de coordonner les demandes et les évaluateurs et de veiller à ce que chacun dispose de l'information de base et des documents appropriés. Au cours de la simulation, l'animateur pourrait jouer le rôle de président, s'il possède l'expérience requise et si aucune autre personne n'a été nommée à ce poste.

Plus précisément, l'animateur devra :

- fournir tous les documents nécessaires;
- organiser des séances de formation et de familiarisation selon les besoins;
- discuter des conflits d'intérêts;
- clarifier les politiques et/ou les processus administratifs liés à la trousse;
- surveiller le temps pendant la simulation;
- s'assurer que le président sait quand il est temps de faire une pause.

Public cible

Cette trousse à outils d'évaluation simulée est conçue pour les établissements de recherche, les instituts des IRSC, les partenaires et les autres intervenants qui souhaitent animer une séance d'évaluation par les pairs afin d'améliorer la compréhension du fonctionnement du processus d'évaluation par les pairs aux IRSC. Les stagiaires (formation prédoctorale et postdoctorale), les nouveaux professeurs, ainsi que les experts en contenu et les détenteurs et utilisateurs des connaissances sont autant d'exemples de personnes qui pourraient participer à la séance d'évaluation simulée.

SÉLECTION D'UNE SIMULATION

Cette trousse à outils convient à tous les chercheurs qui ne connaissent pas les détails du processus d'évaluation par les pairs des IRSC, quel que soit le stade de leur carrière. Les utilisations énumérées ci-dessous ne sont que des suggestions.

TYPE DE SIMULATION	DESCRIPTION	UTILISATIONS
Simulation de découverte	<p>Cette simulation est conçue pour donner un premier aperçu du processus d'évaluation par les pairs aux IRSC. Tous les évaluateurs sont invités à examiner les mêmes demandes avant de participer à la simulation (des exemples de demandes sont inclus dans la trousse).</p> <p>Une partie ou la totalité du matériel de formation préalable à la simulation peut être fournie avant la simulation, ou présentée au début de la simulation. Un examen du style doit ensuite être effectué en groupes. Au cours de l'évaluation, les évaluateurs seront répartis en groupes de 6 à 8 personnes comptant chacun un évaluateur expérimenté des IRSC comme président. Un évaluateur se portera volontaire pour agir en tant qu'agent scientifique, et le groupe discutera de la demande comme il le ferait au cours d'une réunion du comité d'évaluation par les pairs.</p> <p>Une fois que tous les groupes auront terminé leur évaluation et leur discussion, les évaluateurs devront se réunir à nouveau en plus grand groupe pour une discussion dirigée et un aperçu du processus.</p>	<p>Cette simulation peut être utilisée pour un vaste éventail d'auditoires. Le nombre d'évaluateurs est limité par le nombre d'évaluateurs expérimentés des IRSC disponibles qui peuvent agir à titre de présidents. Cette simulation peut être adaptée à la plupart des évaluateurs.</p>
Simulation de pratique	<p>Cette simulation est conçue pour reproduire un comité d'évaluation par les pairs aux IRSC.</p> <p>Les demandes sont évaluées par trois évaluateurs individuels, et chaque évaluateur reçoit trois (3) demandes fictives à examiner avant de participer à la simulation (inclus dans la trousse). La formation préalable à la simulation peut être offerte en personne, ou les documents peuvent être fournis aux évaluateurs avant la simulation.</p> <p>La simulation doit être menée comptant un maximum de vingt évaluateurs, un responsable scientifique et un président. Des évaluateurs expérimentés doivent agir à titre de président et d'agent scientifique pour le comité.</p>	<p>Cette simulation convient aux stagiaires, aux boursiers postdoctoraux et aux chercheurs en début de carrière qui souhaitent s'informer sur le processus d'évaluation par les pairs. Idéalement, un comité doit compter quatorze évaluateurs. On recommande toutefois entre six et vingt évaluateurs, en plus du président et de l'agent scientifique.</p>
Simulation d'évaluation interne	<p>Cette simulation est conçue pour reproduire un processus d'évaluation interne. À cette fin, l'animateur doit demander à son établissement de lui fournir des ébauches de demandes qu'il pourra utiliser pour la simulation.</p> <p>Les évaluateurs doivent participer à la formation préalable à la simulation avant d'y assister. Les évaluateurs reçoivent ensuite jusqu'à trois (3) demandes dans leur domaine d'expertise à examiner avant de participer à la simulation. Au cours de la simulation, les évaluateurs discutent des demandes qui leur sont attribuées et fournissent des commentaires supplémentaires sur d'autres demandes, au besoin.</p> <p>Il est recommandé que des évaluateurs expérimentés des IRSC agissent à titre de président et d'agent scientifique du comité. Les notes de l'agent scientifique et de l'évaluateur seront fournies au candidat après la séance d'évaluation.</p>	<p>Cette simulation convient plus particulièrement aux boursiers postdoctoraux et aux chercheurs en début de carrière qui souhaitent acquérir des connaissances et de l'expérience sur le processus d'évaluation par les pairs. Le nombre maximal d'évaluateurs recommandé pour cette simulation est de dix. Plusieurs séances peuvent être offertes en fonction du volume de demandes reçues pour une évaluation interne.</p>

OBJECTIFS DE LA SIMULATION

Tous les types de simulation sont conçus pour :

- accroître la connaissance et la compréhension du processus d'évaluation par les pairs des IRSC;
- améliorer la compréhension des caractéristiques d'une évaluation de haute qualité;
- améliorer l'accès à du matériel pédagogique approprié pour la préparation aux évaluations par les pairs;
- améliorer les compétences en matière de rédaction de demandes de subvention.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

TYPE DE SIMULATION	TEMPS NÉCESSAIRE	NOMBRE D'ÉVALUATEURS
Simulation de découverte	<ul style="list-style-type: none"> → Planification : ~4 semaines → Simulation : 2 à 4 heures → Préparation des évaluateurs : ~1 à 2 heures → Bilan et évaluation : ~1 à 2 heures 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 animateur <input type="checkbox"/> 1 évaluateur expérimenté des IRSC pour agir en tant que président par six à huit évaluateurs <input type="checkbox"/> nombre d'évaluateurs en fonction de la disponibilité
Simulation de pratique	<ul style="list-style-type: none"> → Planification : ~10 semaines → Formation préalable à la simulation : 4 à 6 heures → Simulation : 2 à 4 heures → Préparation des évaluateurs : ~3 à 4 heures → Bilan et évaluation : ~1 à 2 heures 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 animateur <input type="checkbox"/> 1 évaluateur expérimenté des IRSC à titre de président <input type="checkbox"/> 1 évaluateur expérimenté à titre d'agent scientifique <input type="checkbox"/> Jusqu'à 20 évaluateurs
Simulation d'évaluation interne	<ul style="list-style-type: none"> → Planification : ~12 à 14 semaines → Formation préalable à la simulation : 4 à 6 heures → Simulation : 3 à 4 heures → Préparation des évaluateurs : ~5 à 8 heures → Bilan et évaluation : ~1 à 2 heures 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 animateur <input type="checkbox"/> 1 évaluateur expérimenté des IRSC à titre de président <input type="checkbox"/> 1 évaluateur expérimenté à titre d'agent scientifique <input type="checkbox"/> Jusqu'à 10 évaluateurs

PLANIFICATION DE LA SIMULATION



APERÇU DE LA PLANIFICATION ET ÉLÉMENTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

ÉTAPES	DESCRIPTION	REMARQUES
1	<ul style="list-style-type: none">❑ Définir les objectifs de l'évaluation simulée.<ul style="list-style-type: none">• L'objectif est-il d'offrir un aperçu du processus d'évaluation par les pairs des IRSC aux personnes qui le connaissent peu? Si c'est le cas, sélectionnez Découverte ou Simulation de pratique.• L'objectif est-il d'effectuer une évaluation interne pour les demandes de votre établissement qui seront soumises aux IRSC afin d'améliorer la qualité des demandes? Si tel est le cas, une évaluation interne simulée est plus appropriée.❑ Définir l'auditoire de l'évaluation simulée.<ul style="list-style-type: none">• La simulation sera-t-elle une activité sur invitation uniquement ou sera-t-elle offerte à tous ceux qui s'y intéressent?• S'il s'agit d'une activité offerte à tous, combien d'évaluateurs pourront y assister?• Si la simulation est une activité sur invitation, quel est l'auditoire cible? Comment les participants seront-ils invités?❑ Déterminer le nombre maximal d'évaluateurs.<ul style="list-style-type: none">• Éléments à prendre en considération : combien de demandes évaluerez-vous pendant la simulation?• Effectuez-vous une simulation de découverte, de pratique ou d'évaluation interne?<ul style="list-style-type: none">> Combien de temps voulez-vous consacrer à la simulation?❑ Choisir la simulation qui sera effectuée et revoir l'échéancier.❑ Sélectionner la date, l'heure et le lieu.<ul style="list-style-type: none">• Choisissez les dates en fonction des échéanciers recommandés.• Assurez-vous qu'une date est également choisie pour la formation préalable à la simulation.• Choisissez le lieu en fonction du nombre d'évaluateurs participant à la simulation.	
2	<ul style="list-style-type: none">❑ Choisir les animateurs (présidents, agents scientifiques, conférenciers pour la séance de formation, etc.).<ul style="list-style-type: none">• Qui sera l'animateur principal de la simulation?• Qui sera responsable de la logistique et de la planification de la simulation?• Sélectionnez le ou les présidents ainsi que les agents scientifiques en fonction de leur expérience antérieure en matière d'évaluation aux IRSC.<ul style="list-style-type: none">> Les personnes qui ont occupé ces fonctions pour les IRSC devraient idéalement occuper ces postes, mais un évaluateur expérimenté pourrait également le faire pour la simulation.• Envisagez d'inviter des conférenciers à la séance de formation (p. ex. des personnes ayant une expérience antérieure en matière d'évaluation par les pairs des IRSC, des personnes ayant une expertise en matière d'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre [ACSG], etc.) pour donner un exemple de la façon dont une évaluation par les pairs est menée.	

ÉTAPES	DESCRIPTION	REMARQUES
3	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Promouvoir l'évaluation simulée (au besoin). <ul style="list-style-type: none"> • Si la simulation est offerte à toute personne intéressée, il sera nécessaire d'en faire la promotion. Un processus de demande et de sélection devra également être en place pour choisir les pairs évaluateurs fictifs. • S'il s'agit d'une évaluation interne simulée, l'objectif sera de promouvoir l'activité et d'éviter les conflits en révélant le nom des membres du comité d'évaluation aux candidats internes. <input type="checkbox"/> Cibler les personnes chargées de présenter les demandes (au besoin). <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'évaluation interne simulée, indiquez comment les demandes de financement seront sollicitées et qui sera contacté, et fixez la date limite pour la présentation des demandes. <input type="checkbox"/> Cibler et inviter les conférenciers en vue de la séance de formation préalable à la simulation (le cas échéant). 	
4	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sélectionner et inviter les évaluateurs. <ul style="list-style-type: none"> • Envoyer les renseignements pertinents aux évaluateurs, y compris la date, l'heure et le lieu de la formation préalable à la simulation et de la séance d'évaluation simulée, ainsi que le matériel nécessaire à la formation préalable à la simulation. • Demandez aux évaluateurs de remplir <i>l'Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité à l'intention des pairs évaluateurs et des observateurs des évaluations par les pairs.</i> <input type="checkbox"/> Sélectionner les demandes. <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'évaluation interne simulée, assurez-vous que les demandes correspondent à l'expertise des évaluateurs.. 	
5	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Effectuer une formation préalable à la simulation (facultatif). <input type="checkbox"/> Fournir la ou les demandes aux évaluateurs. 	
6	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Effectuer la simulation. <input type="checkbox"/> Effectuer un bilan et remettre le sondage post-simulation. <input type="checkbox"/> Rétroaction aux candidats après la simulation (le cas échéant.) 	

ÉCHÉANCIER

Simulation de découverte

DEMANDES :	Fournies dans la trousse
DURÉE :	4 à 8 semaines
ÉVALUATEURS :	Six à huit évaluateurs par président

ÉCHÉANCIER

SEMAINE 1

- Déterminer la date, l'heure et le lieu de l'activité
- Déterminer le nombre maximal d'évaluateurs.
- Élaborer une ébauche d'échéancier de haut niveau

SEMAINE 2

- Cibler et inviter les présidents
- Préparer le matériel promotionnel
- Prévoir la logistique et la date limite de l'inscription

SEMAINE 3

- Promouvoir l'activité

SEMAINE 5-6

- Date limite d'inscription à l'activité
- Sélectionner les évaluateurs
- Envoyer un courriel de confirmation ainsi que les documents nécessaires, y compris l'Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité
- Envoyer aux évaluateurs le matériel de formation préalable à la simulation ainsi que les demandes à évaluer

SEMAINE 7

- Rédaction des évaluations par les évaluateurs à l'aide des modèles fournis

SEMAINE 8

- Effectuer la simulation.
- Envoyer l'évaluation de la simulation

Simulation de pratique

DEMANDES :	Fournies dans la trousse
DURÉE :	9 à 11 semaines
ÉVALUATEURS :	5-20

ÉCHÉANCIER

SEMAINE 1

- Déterminer la date, l'heure et le lieu de l'activité (y compris la formation préalable à la simulation)
- Déterminer le nombre maximal d'évaluateurs.
- Élaborer une ébauche d'échéancier de haut niveau

SEMAINE 2

- Cibler et inviter les présidents et les agents scientifiques
- Préparer le matériel promotionnel
- Prévoir la logistique et la date limite de l'inscription

SEMAINE 3-5

- Promouvoir l'activité

SEMAINE 4-6

- Date limite d'inscription
- Sélectionner les évaluateurs
- Envoyer un courriel de confirmation ainsi que les documents nécessaires, y compris le l'Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité
- Inviter les évaluateurs à la formation préalable à la simulation (facultatif)

SEMAINE 6

- Formation préalable à la simulation
- Attribuer les demandes aux évaluateurs

SEMAINE 7-8

- Rédaction des évaluations par les évaluateurs à l'aide des modèles fournis

SEMAINE 9

- Effectuer la simulation

SEMAINE 10-11

- Envoyer l'évaluation de la simulation

Simulation d'évaluation interne

DEMANDES :	Fournies par votre établissement
DURÉE :	13 à 15 semaines (doit commencer au moins 13 à 15 semaines avant la date limite de la subvention Projet)
ÉVALUATEURS :	5-10

ÉCHÉANCIER

SEMAINE 1

- Déterminer la date, l'heure et le lieu de l'activité (y compris la formation préalable à la simulation)
- Déterminer le nombre maximal d'évaluateurs
- Élaborer une ébauche d'échéancier de haut niveau

SEMAINE 2

- Cibler et inviter les présidents et les agents scientifiques
- Préparer le matériel promotionnel
- Prévoir la logistique et la date limite de l'inscription (pour les candidats à une subvention Projet et pour les évaluateurs)

SEMAINE 3-5

- Promouvoir l'activité auprès des candidats à une subvention Projet

SEMAINE 4-5

- Date limite d'inscription pour les candidats à une subvention
- Sélectionner les demandes à évaluer
- Promouvoir l'activité auprès des évaluateurs

SEMAINE 6-7

- Date limite d'inscription pour les évaluateurs
- Sélectionner les évaluateurs
- Envoyer un courriel de confirmation ainsi que les documents nécessaires, y compris l'Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité
- Inviter les évaluateurs à la formation préalable à la simulation (facultatif)

SEMAINE 8

- Formation préalable à la simulation
- Attribuer les demandes aux évaluateurs

SEMAINE 8-10

- Rédaction des évaluations par les évaluateurs à l'aide des modèles fournis

SEMAINE 10

- Effectuer la simulation
- Examiner les notes de l'agent scientifique

SEMAINE 11

- Remise, en personne, des commentaires (rétroaction) des évaluateurs aux candidats à une subvention Projet. Cela comprend les notes de l'évaluateur et de l'agent scientifique.

** Remarque : cette étape doit être effectuée au moins 4 semaines avant la date limite de dépôt des demandes*

SEMAINE 12-13

- Envoyer l'évaluation de la simulation

SÉLECTIONNER LE PRÉSIDENT, LES AGENTS SCIENTIFIQUES ET LES ÉVALUATEURS POUR LA SIMULATION

Veuillez vous familiariser avec les responsabilités associées à chaque rôle
(voir la section [Rôles, responsabilités et scénarios](#))

RÔLE	NOMBRE REQUIS PAR GROUPE	TÂCHE	EXIGENCES
PRÉSIDENT	1	Le président du comité joue le rôle de modérateur pendant la réunion. Il incombe au président de veiller à ce que le comité d'évaluation fonctionne de manière harmonieuse, efficace et objective. Le président maintient un environnement positif, constructif et équitable dans lequel les propositions de recherche sont évaluées.	Le président doit être un évaluateur expérimenté qui a participé à l'évaluation du concours de subventions Projet aux IRSC.
AGENT SCIENTIFIQUE	1	L'agent scientifique (AS) est responsable d'appuyer le président dans son rôle pendant la réunion du comité. L'AS doit prendre des notes officielles durant les délibérations du comité pour chaque demande.	L'AS doit être un évaluateur expérimenté qui a participé à l'évaluation du concours de subventions Projet aux IRSC.
ÉVALUATEUR	Tout dépend du type de simulation.	Les évaluateurs reçoivent des demandes à examiner, à noter et à présenter lors de la réunion en personne. Les demandes faisant l'objet d'une évaluation interne doivent être confiées à jusqu'à trois évaluateurs. Les évaluateurs participeront également à la discussion générale du comité et attribueront des notes à toutes les autres demandes.	Les évaluateurs sont des personnes qui souhaitent en apprendre davantage au sujet du processus d'évaluation par les pairs aux IRSC.

FORMATION PRÉALABLE À LA SIMULATION

(FACULTATIF)

Le matériel nécessaire à la formation préalable à la simulation est conçu pour aider à préparer les évaluateurs en vue de l'évaluation simulée. Les documents peuvent être envoyés par courriel aux évaluateurs avant la simulation, ou les renseignements qu'ils contiennent peuvent être transmis au cours d'une séance de formation en personne. Une séance de formation en personne doit durer environ 4 heures.

Les sujets suivants peuvent être abordés durant la formation; ils visent à fournir de l'information sur le processus d'évaluation par les pairs aux IRSC, mais ce ne sont pas tous les sujets traités qui sont inclus dans l'évaluation simulée. Les ressources relatives à ces sujets sont fournies ci dessous.

- [Évaluation par les pairs des IRSC – de la soumission à la décision : aperçu du processus](#)
- [Normes de pratique pour l'évaluation par les pairs](#)
- [Liste de contrôle de l'assurance de la qualité des évaluations](#)
- [Comment évaluer une demande](#) , y compris ce qui suit :
 - [Échelles de cotation](#)
 - [Critères de sélection](#)
 - [ACSG](#)
- [Autres éléments à prendre en considération dans l'évaluation par les pairs : ACSG et demandes en français](#)
- Vous trouverez également des documents pertinents dans la section « Effectuer la simulation », dont ce qui suit :
 - [Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#)
 - [Séquence des étapes pendant la simulation](#)
 - [Rôles, responsabilités et scénarios](#)

Tous les évaluateurs (y compris l'administrateur) doivent terminer les modules d'apprentissage suivants qui se trouvent sur la page Web du Collège des évaluateurs des IRSC :

- [Effectuer des évaluations de qualité](#) (7 minutes)
- [Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs](#) (19 minutes)
- [L'évaluation de l'intégration du sexe et du genre en recherche](#) (5 minutes)

D'autres modules d'apprentissage facultatifs sont également offerts, dont ceux qui suivent :

- [Subvention Projet : Survol du processus d'évaluation par les pairs](#) (26 minutes)
- [Remplir un profil d'évaluateur](#) (9 minutes)

L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS AUX IRSC, DE LA SOUMISSION À LA DÉCISION : UN APERÇU DU PROCESSUS

**Remarque : Pour être optimale, la présentation devrait être donnée par un évaluateur expérimenté des IRSC.*

Processus d'évaluation par les pairs⁶

Le processus d'évaluation par les pairs pour le concours de subventions Projet repose sur un groupe d'évaluateurs qui détiennent, individuellement ou collectivement, l'expérience et l'expertise nécessaires pour déterminer la qualité et l'impact potentiel de la recherche proposée ainsi que des activités liées à cette recherche en fonction des objectifs d'évaluation de la possibilité de financement. Ces évaluateurs sont regroupés en comités en fonction de leur expertise et du sujet des demandes présentées.

Les membres des comités d'évaluation par les pairs ont pour responsabilités :

- d'évaluer les demandes;
- d'attribuer une cote à chacune d'elles;
- de discuter des demandes lors de la réunion en personne du comité et de leur attribuer une cote;
- de recommander un budget et une durée pour soutenir la recherche proposée si la demande est approuvée

(remarque : la discussion sur le budget et la durée du soutien ne s'inscrit pas dans le cadre de cette trousse à outils pour l'évaluation simulée).

Pour effectuer un survol étape par étape du processus d'évaluation par les pairs et obtenir de l'information au sujet des rôles et des responsabilités des membres du comité, veuillez consulter le [Guide d'évaluation par les pairs – Projet](#) . Ce document pourrait être utile aux candidats qui souhaitent mieux comprendre comment les évaluateurs doivent s'y prendre pour évaluer leurs demandes.

La recherche en santé et l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG)

Les IRSC s'attendent à ce que, dans leur projet de recherche, tous les candidats chercheurs intègrent la perspective du sexe et du genre à leurs plans de recherche, à leurs méthodes, à leurs analyses et à leur interprétation ainsi que dans la diffusion des résultats, au besoin. L'ACSG est une approche qui prévoit l'examen systématique des différences liées au sexe (biologiques) et au genre (socioculturelles) entre les hommes, les femmes, les garçons, les filles et les personnes ayant une identité de genre différente. L'accent mis sur les ACSG vise à promouvoir une science rigoureuse et sensible au sexe et au genre, qui permettra d'élargir notre compréhension des déterminants de la santé, pour le bien de tous. La [section ACSG du site Web des IRSC](#)  fournit des ressources utiles pour les demandeurs et les évaluateurs, incluant les définitions sur le sexe, le genre et l'ACSG, ainsi que des renseignements sur l'application de l'ACSG à l'élaboration et à l'évaluation des propositions de recherche.

Recrutement pour les comités d'évaluation par les pairs

Les IRSC inviteront des membres du milieu de la recherche en santé à se joindre, selon leur domaine d'expertise, à des comités d'évaluation par les pairs pour des concours particuliers de subventions Projet. Les évaluateurs seront recrutés en fonction d'un ensemble de [critères de sélection](#)  et en consultation avec les présidents des comités et les agents scientifiques de comités. Les présidents jouent aussi un rôle dans la sélection des agents scientifiques.

Des comités permanents d'évaluation par les pairs ont été créés pour le concours de subventions Projet. Les membres principaux des comités seront recrutés pour un mandat d'une durée déterminée (habituellement trois ans, ou six concours). À des fins de stabilité, le mécanisme qui sera mis en place pour le renouvellement de la composition des comités prévoit le remplacement annuel du tiers des membres. D'autres membres peuvent se joindre aux comités pour les besoins d'un concours précis, en fonction des demandes reçues et des

6 <https://cihr-irsc.gc.ca/f/49807.html> 

compétences nécessaires pour l'évaluation des projets.

Le renouvellement de la composition des comités permettra de constamment prendre en compte de nouvelles perspectives dans le processus d'évaluation par les pairs.

Attribution des demandes aux comités d'évaluation par les pairs

Les demandes sont attribuées initialement aux comités qui correspondent au premier choix des candidats. En fonction de l'information fournie au moment de l'inscription, le personnel des IRSC examine les attributions initiales aux comités. Si le nombre de demandes est trop important pour un comité en particulier, le comité sera divisé en deux après consultation avec le président et les deux agents scientifiques du comité.

(*Remarque : pour la simulation, un seul agent scientifique est nécessaire.)

Les présidents et les agents scientifiques seront alors invités à revoir l'attribution des demandes pour leur comité selon le [mandat du comité](#). Si une demande s'avère plus appropriée (ou étroitement alignée) au mandat d'un autre comité qui pourrait mieux l'évaluer, elle pourrait être réassignée. Les IRSC ont le dernier mot en ce qui concerne l'attribution des demandes aux comités d'évaluation par les pairs.

Attribution des demandes aux évaluateurs

Après la confirmation de l'attribution des demandes aux comités d'évaluation par les pairs, les demandes sont assignées aux évaluateurs qui signalent tout conflit d'intérêts et déterminent leur capacité d'évaluer les demandes selon la [Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité des organismes fédéraux de financement de la recherche](#). Le président et les agents scientifiques du comité d'évaluation par les pairs, en collaboration avec le personnel des IRSC, attribuent chaque demande à trois évaluateurs en fonction de leur déclaration d'expertise.

Processus de recrutement des pairs évaluateurs

Les présidents du Collège des évaluateurs ont approuvé les critères de sélection applicables au recrutement des présidents, des agents scientifiques et des évaluateurs pour le concours de subventions Projet. Les IRSC recruteront les présidents, les agents scientifiques et les évaluateurs en fonction des critères ci-dessous.

Présidents et agents scientifiques de comités⁷

Expérience considérable* en évaluation par les pairs

- Expérience à titre de président ou d'agent scientifique du comité d'évaluation d'un programme de subventions, ou expérience considérable à titre de membre d'un tel comité;
- Rendement antérieur répondant aux plus hauts standards d'évaluation (président et agent scientifique engagés, respect des politiques, rôle bien rempli).

Statut de **chercheur indépendant** dans une université ou un établissement de recherche.

Financement d'un des trois organismes subventionnaires fédéraux (ou d'un organisme équivalent) détenu au cours des cinq dernières années.

*Le terme « expérience considérable » comprend la participation à de multiples activités d'évaluation.

Afin de répondre au besoin en matière de demandes d'application des connaissances, le président et les agents scientifiques de comité peuvent être recrutés en se fondant sur une combinaison des critères ci-dessus, selon le cas.

7 <https://cihr-irsc.gc.ca/f/49807.html>

Évaluateurs

Expérience en recherche

- Statut de chercheur indépendant dans une université ou un établissement de recherche
- Chercheur principal titulaire d'au moins une subvention fédérale récente (ou l'équivalent) ayant fait l'objet d'une évaluation par les pairs

Expérience en évaluation

- Avoir participé à au moins deux rôles de pair évaluateur aux IRSC ou pour un autre organisme reconnu
- Avoir suivi le [module d'apprentissage sur les préjugés inconscients dans le processus d'évaluation par les pairs](#) 
- Avoir suivi les [modules d'apprentissage sur le sexe et le genre dans la recherche en santé](#) 

Connaissances, expertise et expérience

- Expertise d'un secteur relevant du mandat des IRSC

Les utilisateurs des connaissances seront recrutés en fonction d'une combinaison des critères ci-dessus, selon le cas. Les demandes qui comportent une composante d'applications des connaissances intégrée (ACi) seront évaluées à la fois par des chercheurs et des utilisateurs des connaissances.

Listes des membres des comités d'évaluation par les pairs

[La liste des membres des comités d'évaluation par les pairs](#)  des concours de subventions Projet est affichée en ligne une soixantaine de jours après la publication des [décisions relatives au financements](#)  du concours sur le site Web des IRSC.⁸

8 <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/49807.html> 

NORMES DE PRATIQUE DES IRSC POUR L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

**Remarque : Lorsqu'ils effectuent une évaluation pour les IRSC, tous les évaluateurs doivent signer et respecter les Normes de pratique pour l'évaluation par les pairs. Aux fins de la trousse, les participants peuvent simplement les lire et prendre connaissance des attentes qui y sont définies. Veuillez également consulter le lien vers les [politiques relatives à la confidentialité et aux conflits d'intérêts](#) à la section 3 : Principes de l'évaluation par les pairs aux IRSC ci-dessous.*

Les IRSC cherchent à répondre aux plus hautes normes d'excellence et d'intégrité dans l'exercice et la gestion de l'évaluation par les pairs. Ils ont mis en place des mécanismes afin de veiller à ce que les évaluateurs reçoivent le soutien nécessaire pour continuer de satisfaire à ces normes.

L'objectif des normes de pratique des IRSC relatives à l'entente sur l'évaluation par les pairs consiste à promouvoir la transparence et l'excellence en matière d'évaluation en définissant clairement les responsabilités des évaluateurs. L'accord regroupe l'ensemble des principes et des politiques d'évaluation par les pairs des IRSC, permettant à chacun de participer à l'évaluation par les pairs conformément aux normes d'excellence des IRSC.

On demandera aux présidents de concours, aux agents scientifiques et aux évaluateurs d'adhérer aux normes de pratique des IRSC relatives à l'entente sur l'évaluation par les pairs avant de participer à une évaluation. Comme pour ce qui est de l'Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité, les membres des comités qui n'accordent pas leur consentement ne pourront pas participer à l'évaluation par les pairs dans le cadre du concours visé.

1. Introduction

Le processus d'évaluation par les pairs des IRSC est au cœur de la reconnaissance et du financement de l'excellence en recherche en santé. Ce processus dépend de la contribution de milliers de bénévoles dévoués, qui s'efforcent de faire preuve d'une intégrité professionnelle irréprochable dans tous les aspects de leurs activités liées aux IRSC. Les normes de pratique suivantes décrivent les normes de référence que tous les évaluateurs appelés à suivre le processus d'évaluation par les pairs doivent respecter.

2. Application des normes de pratique en matière d'évaluation par les pairs

Les normes de pratique s'appliquent à toutes les personnes participant à toute forme d'évaluation par les pairs gérée par les IRSC, ce qui englobe entre autres les rencontres en personne, les téléconférences et les réunions et interactions virtuelles.

3. Principes de l'évaluation par les pairs aux IRSC

1. [Confidentialité](#)
2. [Conflit d'intérêts](#)
3. [Équité](#)
4. [Transparence](#)

4. Les membres des comités conviennent des points suivants :

A. Préparation des membres des comités

Les présidents, les agents scientifiques et les évaluateurs doivent connaître et respecter le processus d'évaluation par les pairs des IRSC ainsi que les rôles et responsabilités de chaque membre de comité dans le cadre des concours auxquels ils sont affectés, comme décrit dans le [Guide d'évaluation par les pairs](#)  des programmes de subventions, de bourses et de recherche priorisée, ce qui comprend les politiques ayant une incidence sur l'évaluation par les pairs, notamment en matière d'éthique, de sexe et de genre, et de recherche en santé autochtone

B. Rendement des membres des comités

Les présidents, les agents scientifiques et les évaluateurs doivent adhérer aux principes généraux suivants guidant les relations entre tous les intervenants du processus d'évaluation par les pairs :

- Traiter avec respect les candidats, les autres évaluateurs, les membres cadres des comités et le personnel des IRSC.
- Soutenir un environnement collégial, inclusif et professionnel pour l'évaluation par les pairs aux IRSC.
- Favoriser un environnement propice aux discussions scientifiques et aux échanges respectueux sur les mérites des demandes évaluées.
- Assurer la fiabilité du processus en se portant garants de l'exactitude de leurs communications avec leurs pairs et de leurs commentaires écrits, au mieux de leurs connaissances scientifiques.

C. Responsabilités des membres

i. Capacité d'adaptation :

Les évaluateurs sont responsables du respect des échéances applicables des concours, tels qu'établies et communiquées par le personnel des IRSC. Ils ont également la responsabilité d'aviser le personnel des IRSC dès qu'ils prévoient ne pas pouvoir tenir leurs engagements.

Exemples de tâches pour lesquelles les évaluateurs ont des échéances à respecter :

- Déclaration des conflits d'intérêts et de la capacité d'évaluer
- Évaluations à soumettre
- Réponse aux demandes de renseignements des présidents de comité, des agents scientifiques et du personnel des IRSC

ii. Qualité de l'évaluation :

Les évaluateurs doivent effectuer des évaluations de qualité en examinant et en cotant les demandes en fonction des critères d'évaluation standard et des exigences applicables aux demandes soumises au concours donné. La [qualité de l'évaluation](#)  est définie et opérationnalisée aux IRSC par la mesure dans laquelle une évaluation écrite répond aux critères ci-dessous. Les évaluations de haute qualité répondent à chacun de ces critères :

- Caractère approprié : les commentaires sont équitables, compréhensibles, confidentiels et respectueux.
- Rigueur : l'évaluation est exhaustive, complète et crédible.
- Utilité : l'évaluation fournit des commentaires répondant aux besoins des évaluateurs, des candidats et des bailleurs de fonds.

iii. Participation aux réunions d'évaluation (diverses formes, le cas échéant) :

- Présence (réunions en personne/par téléconférence) – participer aux réunions d'évaluation par les pairs (en personne, par téléphone ou en ligne) et fournir un préavis au personnel du programme lorsqu'ils prévoient s'absenter, arriver en retard ou partir tôt.
- Contribution – contribuer de manière constructive aux discussions du comité, et présenter adéquatement les forces et les faiblesses justifiant la cote attribuée aux demandes, s'il y a lieu.
- Professionnalisme – adopter un comportement professionnel et approprié :
 - > Travailler en concertation et valoriser la diversité des points de vue et des opinions; critiquer les idées plutôt que les personnes.
 - > Éviter les comportements agressifs, les propos tendancieux ou discriminatoires, ainsi que les commentaires pouvant être interprétés comme étant sarcastiques, irrévérencieux ou arrogants.
 - > Maintenir la confidentialité du processus d'évaluation par les pairs, notamment en s'abstenant de révéler l'identité des évaluateurs et les détails des comités dans toute forme de communication, y compris dans les médias sociaux.

D. Évaluation des membres des comités (pour certains programmes)

Les évaluateurs acceptent que leurs contributions à l'évaluation par les pairs soient examinées à la lumière des critères susmentionnés (4A-C). Dans certains cas, les IRSC appliqueront des stratégies visant à soutenir les évaluateurs et à promouvoir leur amélioration continue en leur fournissant de la rétroaction sur la qualité de leurs évaluations, leur participation et leur capacité d'adaptation, et ils orienteront les évaluateurs vers des ressources traitant des critères de rendement élevé des évaluateurs. Les IRSC donneront également aux évaluateurs l'occasion de répondre à la rétroaction reçue et de collaborer à la promotion et au maintien de normes de qualité élevées en matière d'évaluation par les pairs.

De plus, les IRSC recueilleront des données afin de reconnaître les évaluateurs faisant un travail exceptionnel. Les IRSC ont à cœur de soutenir, d'améliorer et de reconnaître le rendement des pairs évaluateurs et d'assurer l'intégrité et l'excellence du processus d'évaluation par les pairs.⁹

9 <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/51645.html> 

AIDE-MÉMOIRE POUR ASSURER LA QUALITÉ DE L'ÉVALUATION

L'aide-mémoire suivant a été établi comme outil pratique pour aider les évaluateurs ou les candidats à appliquer les [critères de qualité de l'évaluation](#) . Veuillez-vous reporter à cet aide-mémoire lorsque vous rédigez vos évaluations.¹⁰

CRITÈRE	COMMENT APPLIQUER LE CRITÈRE
<p>Caractère approprié</p> <p>Les commentaires sont équitables, compréhensibles, confidentiels et respectueux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Respect de la Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité  <input type="checkbox"/> Absence de commentaires suggérant un préjugé à l'égard du sexe, de l'ethnicité, de l'âge, de la langue, du stade de carrière, de l'établissement d'affiliation ou de l'emplacement géographique du candidat <input type="checkbox"/> Rédaction est originale et dans un langage clair et compréhensible <input type="checkbox"/> Absence de commentaires qui pourraient être interprétés comme étant sarcastiques, irrévérencieux ou arrogants
<p>Rigueur</p> <p>L'évaluation est exhaustive, complète et crédible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Justification détaillée pour chaque cote, y compris une description claire et significative des forces et des faiblesses de la demande <input type="checkbox"/> Commentaires correspondant aux cotes attribuées <input type="checkbox"/> Inclusion de tous les critères de sélection applicables et exclusion de tout renseignement non pertinent à l'égard de ces critères <input type="checkbox"/> Commentaires factuels sur la teneur des demandes de subvention <input type="checkbox"/> Absence d'énoncés qui pourraient permettre de douter des connaissances scientifiques ou des compétences de l'évaluateur
<p>Utilité</p> <p>L'évaluation fournit des commentaires répondant aux besoins des évaluateurs, des candidats et des bailleurs de fonds.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Commentaires constructifs qui peuvent aider les candidats à améliorer leurs demandes futures ou à faire avancer leur recherche <input type="checkbox"/> Évaluation renfermant des renseignements qui permettent à d'autres évaluateurs de comprendre la ou les cotes de l'évaluateur <input type="checkbox"/> Détails suffisants pour permettre aux IRSC d'analyser et d'affiner les éléments du processus d'évaluation

10 <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/50788.html> 

COMMENT ÉVALUER UNE DEMANDE

Résumé des progrès réalisés

Ce document de deux pages appuie la proposition de recherche en donnant aux candidats la possibilité :

- de contextualiser les résultats des activités de recherche à l'appui de la proposition;
- de décrire comment la demande s'inscrit dans le programme de recherche global et pourquoi les fonds demandés sont requis;
 - > ce document devrait exposer clairement en quoi le budget demandé se distingue des fonds actuellement détenus, le cas échéant, ou expliquer tout chevauchement du financement et/ou comment la demande de fonds diffère de celles soumises à d'autres organismes de financement (subventions en attente).
- d'expliquer comment la COVID-19 a influé sur leur programme de recherche.

Il est à noter que le résumé des progrès réalisés est un exposé et non un compte rendu détaillé des progrès et du financement. Le détail du financement figure dans le CV du candidat, et le résumé des progrès réalisés est complété par d'autres éléments de la demande ou les complète.

Résumé de la proposition de recherche

Les évaluateurs fournissent un résumé de la proposition de recherche pour montrer leur compréhension des travaux de recherche proposés.

Cote

Avant la réunion du comité, les évaluateurs attribuent leurs cotes initiales à une décimale. Il est à noter que les évaluateurs ne sont pas obligés de s'en tenir à cette cote initiale et qu'ils peuvent la changer à la réunion du comité.

Forces et faiblesses du projet

Les évaluateurs font aussi état des forces et des faiblesses du projet en fonction des critères d'évaluation. Nous encourageons les évaluateurs à indiquer les forces et les faiblesses pour chaque critère d'évaluation; les forces et les faiblesses qui ont contribué à la cote de la demande **devraient être clairement énoncées**, car elles remplissent deux fonctions :

- fournir aux autres évaluateurs de la demande une justification de la cote attribuée;
- fournir de la rétroaction aux candidats.

Intégration du sexe et/ou du genre dans la proposition de recherche

Les évaluateurs doivent fournir des commentaires au sujet de l'intégration du sexe (comme variable biologique) et/ou du genre (comme déterminant socioculturel de la santé), et indiquer s'il s'agit d'une force ou d'une faiblesse, s'il y a lieu. Les évaluateurs devront également recommander aux candidats des façons d'améliorer leur demande en ce qui a trait à l'intégration du sexe et du genre. Les ressources pour appuyer cette évaluation sont disponibles sur le [site Web des IRSC](http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/49564.html) .¹¹

11 <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/49564.html> 

Échelle de cotation

L'échelle de cotation varie entre 0,0 et 4,9. Le tableau ci-dessous présente l'échelle de cotation et les définitions. Les évaluateurs sont encouragés à utiliser l'ensemble de l'échelle de cotation.

DESCRIPTEUR	INTERVALLE	RÉSULTAT
Remarquable	4.5 – 4.9	La demande fait preuve d'excellence à l'égard de la plupart ou de la totalité des aspects pertinents. Il peut y avoir des lacunes minimales.
Excellent	4.0 – 4.4	La demande fait preuve d'excellence à l'égard d'une bonne partie des aspects pertinents, et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations sont possibles.
Bien	3.5 – 3.9	La demande fait preuve d'excellence à l'égard de quelques aspects pertinents et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations s'imposent.
Passable	3.0 – 3.4	La demande traite des aspects pertinents d'une manière générale. Des améliorations importantes s'imposent.
Médiocre	0.0 – 2.9	La demande ne présente pas d'arguments suffisamment convaincants ou présente des lacunes ou des failles importantes.

Critères de sélection

Dans cette section, chaque sous-critère lié au concept et à la faisabilité est décrit plus en détail. On donne également un résumé du guide d'interprétation et des considérations pour chaque sous-critère. Ces renseignements sont fournis à titre indicatif pour aider à l'évaluation de la demande.

Il est à noter que dans l'interprétation des critères d'évaluation, les propositions de recherche peuvent avoir un impact important sur des aspects fondamentaux/mécaniques sans nécessairement avoir un impact translationnel. L'impact n'a pas à être obligatoirement lié à une application clinique. Les demandes doivent être évaluées en fonction de l'avancement des connaissances dans le domaine de recherche proposé.

Les évaluateurs donneront une seule note qui tiendra compte des trois critères d'évaluation, soit (1) l'importance et l'impact de la recherche, (2) les approches et les méthodes et (3) l'expertise, l'expérience et les ressources. Nous voulons donner aux évaluateurs la souplesse de pondérer les critères de la manière qu'ils jugent appropriée, compte tenu du contexte de la demande évaluée.

Critère 1 : Concept

- Importance et impact de la recherche

Critère 2 : Faisabilité

- Approches et méthodes
- Expertise, expérience et ressources

Les évaluateurs doivent tenir compte du stade de la carrière, du domaine de recherche et de l'établissement des candidats lorsqu'ils évaluent chaque critère. La démonstration devrait être manifeste par rapport à leurs pairs dans des domaines et à des stades de carrière semblables.

Critère 1 : Concept

Sous-critère : Importance et impact de la recherche

1. L'idée du projet est-elle créative
 - L'idée du projet fait partie des meilleures à avoir été formulées dans son domaine et découle de pistes de recherche nouvelles, progressives, novatrices ou à risque élevé; de recherches nouvelles ou adaptées en science fondamentale, sur les soins de santé, sur les systèmes de santé ou les résultats sur la santé. S'il y a lieu, des approches et des méthodes d'application des connaissances ou de commercialisation devraient être considérées, ainsi que les occasions d'appliquer les résultats de la recherche à l'échelle nationale et internationale.
2. L'idée du projet repose-t-elle sur un fondement solide?
 - Le projet repose sur une intégration logique des concepts.
3. Le projet comporte-t-il un but et des objectifs généraux bien définis?
 - Le but et les objectifs généraux du projet sont clairs et bien définis.
 - Le but énonce la raison d'être du projet et ce qu'il devrait permettre d'accomplir en définitive.
 - Les objectifs définissent clairement les pistes de recherche proposées et les activités nécessaires à l'atteinte du but.
 - Les retombées attendues du projet (c.-à-d. les résultats prévus) sont clairement décrites et conformes aux objectifs.
4. Les contributions prévues du projet sont-elles susceptibles de faire progresser les connaissances fondamentales en santé, les soins de santé, les systèmes de santé ou les résultats sur la santé?

- Le contexte et les besoins (problèmes ou lacunes) du projet sont décrits clairement.
- Les contributions prévues (p. ex. publication dans des revues à comité de lecture) sont définies clairement et devraient être importantes et liées au contexte de la question ou de la lacune ciblée.
- Les contributions prévues sont réalistes, (c.-à-d. qu'elles découlent directement des retombées du projet, et non qu'elles y sont reliées secondairement).

Considérations

Ce sous-critère n'est pas conçu pour évaluer la faisabilité du projet, l'expertise des candidats ou le potentiel de réussite. Ces aspects sont couverts par le deuxième critère (faisabilité).

La recherche devrait être axée sur la résolution d'une question (p. ex. hypothèse ou interrogation, problème, besoin ou lacune) liée à un aspect du vaste domaine de la santé (recherche biomédicale fondamentale, connaissances liées à la santé, soins de santé, systèmes de santé ou résultats sur la santé).

Selon sa nature, le projet peut être axé sur la recherche ou l'application des connaissances/la commercialisation. De plus, encore selon la nature du projet, la justification peut être bien étayée par des données probantes (p. ex. examen de la littérature, recherche antérieure, analyse du contexte, étude de marché, information obtenue des intervenants ou de partenaires). Toutefois, ce niveau de justification n'est pas obligatoire pour tous les types de projets (p. ex. pistes de recherche à risque élevé).

Lorsque les projets sont principalement axés sur la mise en œuvre ou l'application des connaissances/la commercialisation (mise en pratique des résultats de la recherche), l'importance de la recherche devrait être corroborée par les intervenants et partenaires concernés (c.-à-d. ceux qui pourraient directement profiter des retombées du projet).

Considérations du comité de recherche en santé autochtone (IHR)

Le projet de recherche proposé doit s'inscrire dans les priorités des Premières Nations, des Inuits ou des Métis, et avoir le potentiel de générer des résultats importants du point de vue des participants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi que de la population autochtone en général.

Recherche en santé mondiale

Les projets axés sur la santé mondiale, ou comportant des collaborations avec l'étranger, sont admissibles au Programme de subventions Projet. Les IRSC s'intéressent à toutes les idées de recherche (de la recherche fondamentale à la recherche appliquée) ayant le potentiel d'améliorer les connaissances liées à la santé ou les résultats sur la santé au Canada et dans le monde.

Critère 2 : Faisabilité

Sous-critère : Approches et méthodes

1. Les approches et les méthodes conviennent-elles à la réalisation des retombées et des contributions proposées dans le but de faire progresser les connaissances liées à la santé, les soins de santé, les systèmes de santé ou les résultats sur la santé?
 - Les approches, les méthodes ou les stratégies de recherche, d'application des connaissances ou de commercialisation sont bien définies et leur emploi justifié dans la poursuite des objectifs du projet.
 - Les occasions de maximiser les contributions du projet en vue de faire progresser les connaissances liées à la santé, les soins de santé, les systèmes de santé ou les résultats sur la santé devraient être recherchées et planifiées de manière proactive, mais elles peuvent également se présenter à l'improviste.
2. Les délais d'exécution associés aux livrables du projet sont-ils réalistes?
 - L'échéancier du projet devrait convenir aux activités proposées. Les principaux jalons et livrables du projet devraient être conformes aux objectifs et réalistes au regard de la durée du projet.

3. La proposition fait-elle mention de difficultés potentielles et de stratégies d'atténuation appropriées?
 - Les propositions devraient aborder les principaux défis scientifiques, techniques ou organisationnels, et décrire un plan réaliste pour y faire face. On ne s'attend pas à une liste exhaustive.

Considérations de sexe et de genre (s'il y a lieu)

Les données probantes montrent que les différences biologiques et sociales entre les femmes et les hommes contribuent aux différences dans les risques liés à la santé, l'utilisation des services de santé, l'interaction avec le système de santé et les résultats sur le plan de la santé. La prise en compte du sexe et du genre dans la recherche en santé peut contribuer à améliorer la rigueur, la reproductibilité et l'applicabilité de la recherche en santé. Les IRSC s'attendent à ce que tous les candidats intègrent les aspects associés au sexe et au genre à leurs plans de recherche, lorsqu'il y a lieu, comme cela est indiqué sur la page Web intitulée [Le sexe, le genre et la recherche en santé](#). Les ressources pour aider les évaluateurs dans leurs évaluations de l'intégration du sexe et du genre dans le plan de recherche des demandes sont disponibles sur le [site Web des IRSC](#).

Considérations du comité de recherche en santé autochtone (IHR)

En plus de démontrer l'excellence scientifique (occidentale, autochtone ou les deux), la demande doit montrer comment l'approche et les méthodes de recherche proposées respectent les valeurs et les systèmes de connaissances et de partage des résultats autochtones, ainsi que [le chapitre 9 de l'Énoncé de politique des trois Conseils 2 \(Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada\)](#), ou les lignes directrices en matière d'éthique de l'organisation ou de la communauté autochtone partenaire, ou encore expliquer clairement pourquoi d'autres lignes directrices ont été élaborées et entérinées par l'instance de gouvernance pertinente.

Autres considérations

- Les demandes présentées dans le cadre des concours de subventions Projet peuvent comprendre une approche d'application des connaissances intégrée ou être axées sur l'application des connaissances, et inclure au moins un utilisateur des connaissances et un chercheur. Les IRSC définissent un utilisateur des connaissances comme une personne susceptible d'utiliser les connaissances issues de la recherche pour prendre des décisions éclairées au sujet de politiques, de programmes ou de pratiques en matière de santé. Un utilisateur des connaissances peut être, entre autres, un praticien, un responsable des politiques, un éducateur, un décideur, un administrateur des soins de santé ou un dirigeant communautaire, ou encore un représentant d'un groupe de patients, d'un organisme de bienfaisance dans le domaine de la santé, d'un organisme non gouvernemental ou des médias.
- Les IRSC définissent l'application des connaissances intégrée comme une approche par laquelle les chercheurs et les utilisateurs des connaissances s'unissent pour façonner le processus de recherche – tout d'abord, en établissant ensemble les questions de recherche, en déterminant la méthodologie, en participant à la collecte des données et au développement des outils, en interprétant les conclusions et en contribuant à disséminer les résultats de la recherche.
- Les concepts, les approches et les méthodologies varient selon les projets (p. ex. domaine de recherche, public visé) et devraient proposer, lorsque possible, une approche d'application des connaissances adaptée à la nature des retombées prévues.

Sous-critère : Expertise, expérience et ressources

1. Les candidats possèdent-ils l'expérience et l'expertise voulues pour diriger le projet et produire les retombées et contributions attendues?
 - Les candidats devraient démontrer qu'ils possèdent collectivement la combinaison d'expertise et d'expérience voulues pour mener le projet à bien (c.-à-d. produire les retombées et les contributions proposées).

- Les rôles et responsabilités de chaque candidat devraient être clairement décrits et reliés aux objectifs du projet.
2. Le niveau d'engagement des candidats est-il suffisant?
 - Le niveau d'engagement (p. ex. en temps et autres contributions) de chaque candidat devrait être compatible avec les rôles et responsabilités décrits.
 3. Le projet a-t-il lieu dans un contexte (établissement d'enseignement ou autre organisme) facilitant sa réalisation et sa réussite?
 - Les candidats devraient avoir accès à l'infrastructure, aux installations, au personnel de soutien, aux appareils ou aux fournitures nécessaires pour :
 - > Remplir leur rôle respectif;
 - > Collectivement gérer et créer les retombées proposées et produire les contributions proposées.
 4. Le candidat démontre-t-il adéquatement sa productivité et les progrès de son programme de recherche?
 - Dans son résumé des progrès réalisés, le candidat doit :
 - > décrire ses réalisations les plus pertinentes;
 - > démontrer sa productivité.

Les évaluateurs doivent évaluer la productivité dans son ensemble (c.-à-d. non seulement en fonction des publications) et examiner la situation du candidat (p. ex., stade de carrière, historique de congé). Les IRSC ont signé la [Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche](#) (DORA), qui reconnaît que les résultats de recherche ne se limitent pas à la publication d'articles dans les revues, mais qu'ils peuvent comprendre un large éventail de produits. On encourage les évaluateurs à en tenir compte dans leur évaluation.

Considérations du comité de la recherche en santé autochtone (IHR)

- Le caractère approprié de la composition de l'équipe sera évalué en fonction de l'expérience scientifique (occidentale, autochtone ou les deux) et des compétences globales, de même que de l'expérience de recherche communautaire avec les populations autochtones, de la feuille de route et de la pertinence des expériences antérieures, notamment l'expertise en lien avec le vécu autochtone.

Autres considérations

- La combinaison d'expertise nécessaire varie selon les projets. Les demandes comportant une approche d'application des connaissances intégrée ou axées sur l'application des connaissances doivent inclure des utilisateurs des connaissances qui aideront à définir ou à peaufiner les questions de recherche, à éclairer le plan de recherche, à effectuer la recherche, à interpréter les résultats, à comprendre la population cible, à diriger les activités de dissémination, etc. Les utilisateurs des connaissances peuvent aussi être responsables, et se porter garants, de l'application ou de la mise en pratique des retombées du projet. La nature, l'étendue et la somme d'expérience et de contributions du candidat devraient être évaluées en fonction du stade de la carrière du candidat.
- Les candidats qui ont pris des congés au cours des sept dernières années (p. ex. congé parental, de deuil, médical ou administratif) peuvent joindre un document PDF (aucune limite de pages) à l'information sur les publications incluse dans leur CVC pour une période équivalente. La durée de congé du candidat au cours des sept dernières années est la durée qu'il peut indiquer dans la pièce jointe. À noter que les congés doivent aussi avoir été indiqués dans la section pertinente du CV. Les évaluateurs doivent prendre connaissance de ce document pour s'assurer d'avoir un profil précis des réalisations et des activités de recherche du candidat.

L'environnement d'un projet devrait être évalué d'après sa capacité à soutenir les activités proposées. Les établissements fonctionnent souvent comme des environnements « en réseaux » ou des réseaux interdisciplinaires. Ainsi, de multiples environnements satellites peuvent contribuer à l'environnement de soutien. Les évaluateurs doivent tenir compte du fait que les établissements de taille modeste ou les centres de recherche affiliés peuvent avoir accès à des ressources ou à des services par l'intermédiaire de réseaux, ou par voie d'entente contractuelle.

Recommandation budgétaire

*Remarque : L'exercice de simulation comporte des activités comparables à celles réalisées lors d'une véritable évaluation par les pairs, mais le budget et la durée **ne seront pas évalués dans le cadre de la simulation.***

La détermination du budget ne doit pas être prise en compte dans l'évaluation scientifique; elle ne doit donc pas influencer sur la cotation des demandes. Toutefois, les IRSC consulteront les évaluateurs au sujet des budgets et des durées. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [4.2.3 du Guide d'évaluation par les pairs – Projet](#).

Les IRSC se réservent le droit de déterminer le montant final accordé pour les subventions.

Analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG)

Les IRSC s'attendent à ce que les candidats intègrent le sexe et le genre à leur plan de recherche lorsqu'il y a lieu. L'ACSG est une approche qui prévoit l'examen systématique des différences liées au sexe (biologiques) et au genre (socioculturelles) entre les hommes, les femmes, les garçons, les filles et les personnes ayant une identité de genre différente. L'accent mis sur les ACSG vise à promouvoir une science rigoureuse et sensible au sexe et au genre, qui permettra d'élargir notre compréhension des déterminants de la santé, pour le bien de tous.

Qu'attend-on des évaluateurs?

Lors de l'évaluation d'une demande pour l'intégration du sexe et/ou du genre, les évaluateurs doivent :

- ❑ **Suivre la formation et accéder aux ressources suivantes sur l'intégration du sexe et/ou du genre :**
 - [Modules de formation en ligne des IRSC sur le sexe et le genre](#) ↗
 - [Vidéo des IRSC sur YouTube : L'évaluation de l'intégration du sexe et du genre en recherche](#) ↗
- ❑ **Lire la section intitulée « Autres renseignements sur le projet »** (voir les exemples dans la section [demandes](#) de la trousse) pour obtenir un aperçu général des éléments qui doivent être pris en compte par les candidats relativement au sexe et/ou au genre. Les candidats utilisent cette section pour indiquer s'ils ont pris en compte le sexe et/ou le genre dans le plan de recherche, dans les méthodes, dans l'analyse et dans l'interprétation et/ou la diffusion de leurs résultats, et pour justifier brièvement leur décision. *(Remarque : Veuillez noter que cette section n'apparaît que dans les demandes de subventions Projet les plus récentes).*
- ❑ **Évaluer de manière critique** la proposition complète afin de déterminer si le sexe et/ou le genre ont été correctement intégrés dans l'ensemble de la demande ou si l'exclusion du sexe et/ou du genre était justifiée.
- ❑ Utiliser la section « Intégration du sexe et/ou du genre » du [Modèle d'évaluation](#) pour indiquer si **l'intégration du sexe et/ou du genre était une force ou une faiblesse, ou si elle ne s'appliquait pas à la proposition**, et pour fournir des recommandations aux candidats sur la manière dont ils pourraient améliorer leurs demandes en ce qui concerne l'intégration du sexe et/ou du genre.
- ❑ **Intégrer son évaluation dans la cote globale attribuée à la demande de subvention (s'il y a lieu).** Bien qu'aucune cote distincte ne soit associée à l'évaluation du sexe et/ou du genre, les évaluateurs doivent prendre en considération le sexe et/ou le genre dans leur évaluation du **sous-critère « Approches et méthodes »** (si l'évaluateur estime que l'intégration du sexe et/ou du genre s'applique).

Lors de la réunion du comité, les évaluateurs doivent discuter de l'intégration du sexe et/ou du genre dans la proposition **avant d'attribuer une cote consensuelle** (voir la section [Exécution de la simulation](#) pour plus de détails sur la réunion).

La [SGBA section of the CIHR website](#) ↗ fournit des ressources utiles pour les demandeurs et les évaluateurs, incluant les définitions sur le sexe, le genre et l'ACGS, ainsi que des renseignements sur l'application de l'ACGS à l'élaboration et à l'évaluation des propositions de recherche. La section suivante présente les aspects clés à prendre en considération pour l'évaluation de l'intégration appropriée du sexe et/ou du genre dans une proposition de recherche.

Aspects clés à prendre en compte pour l'intégration appropriée du sexe et du genre dans leur proposition¹²

Intégration du sexe comme variable biologique

Il est recommandé que les candidats considèrent l'intégration du sexe comme variable biologique dans les études fondamentales, les études cliniques, les études sur le système de santé et les études sur la santé des populations, lorsqu'approprié.

Situations où la notion du sexe est applicable :

Les aspects suivants qui suivent s'appliquent lorsque les évaluateurs doivent coter la qualité de l'intégration du sexe comme variable biologique dans une proposition, pour respecter les normes de rigueur et de reproductibilité en sciences et permettre la mise en évidence des différences entre les sexes et les mécanismes qui les sous-tendent.

Points forts :

- Explique clairement que le phénomène, le trouble ou la maladie à l'étude a ou non une incidence ou une prévalence différente selon le sexe.
- Inclusion ou recrutement de cellules et de tissus d'animaux ou d'humains de sexe masculin et de sexe féminin dans l'étude de modèles de maladies qui touchent les hommes et les femmes.
- Documentation et analyse du sexe des cellules et des tissus des animaux ou des humains utilisés dans le protocole.
- Plan expérimental proposé qui ne désagrège pas les résultats selon le sexe.
- S'inspire de ce que l'on sait déjà des différences entre les sexes et des mécanismes liés au sexe dans le domaine de l'étude.

Points faibles :

- Ne justifie pas de façon convaincante une étude portant sur un seul sexe.
- Ignore les différences observées entre les sexes qui ont déjà été signalées dans la littérature, ou ne s'inspire pas des données publiées dans la conception des études proposées.
- N'indique pas le sexe des cellules, des tissus, des animaux ou des humains étudiés.
- Ne décrit pas comment le sexe sera pris en compte dans le plan d'analyse.
- Ne démontre pas un engagement à désagréger les données selon le sexe
- Amalgame ou confusion quant aux termes « sexe » et « genre ».

Situations où la notion du sexe peut ne pas être applicable :

L'intégration du sexe comme variable biologique **peut ne pas être applicable** dans les cas suivants :

- agents pathogènes cultivés in vitro dans un milieu acellulaire;
- conception préclinique et application de certaines technologies biomédicales.

Le candidat doit justifier de façon convaincante pourquoi il n'est pas possible ou pertinent d'intégrer le sexe comme variable biologique.

Intégration du genre comme déterminant social de la santé

Il est recommandé que les candidats considèrent l'intégration du genre comme déterminant socioculturel de la santé dans les études cliniques, les études sur le système de santé et les études sur la santé des populations, lorsqu'approprié.

12 <https://cihr-irsc.gc.ca/f/50835.html> 

Situations où le genre est applicable :

Les aspects clés suivantes qui suivent s'appliquent lorsque les évaluateurs doivent coter la qualité (point fort ou point faible) de l'intégration du genre comme déterminant socioculturel de la santé dans une proposition :

Points forts :

- Recension de la littérature : indique ce qui est connu sur le genre, les théories fondées sur le genre ou l'intersectionnalité dans le domaine de l'étude, lorsqu'il y a lieu de le faire.
- Méthodes : décrivent comment le genre sera mesuré ou étudié dans la population de référence.
- Méthode de recrutement : tient compte de la partialité ou l'atténue.
- Analyse : décrit comment les sous-groupes genrés seront comparés et indique que les conclusions seront présentées séparément dans la section des résultats.
- Plan de mise en œuvre et d'application des connaissances : considère les aspects sur lesquels influe le genre.

Points faibles :

- La demande DOIT justifier de façon convaincante pourquoi il n'est pas pertinent de rendre compte des résultats en fonction du genre.
- Ne tient pas compte du genre pour la population à l'étude lorsqu'il est possible et pertinent de le faire.
- Ne décrit pas comment le genre sera pris en considération dans le plan d'analyse.
- Ne démontre pas un engagement à désagréger les données selon le genre ou ne présente pas d'analyses de sous-groupes appropriées.
- Amalgame ou confusion quant aux termes « sexe » et « genre ».

Situations où la notion du genre peut ne pas être applicable :

L'intégration du genre comme déterminant socioculturel de la santé peut ne pas être applicable dans la recherche définie comme suit :

- Études biomédicales dans lesquelles on se sert exclusivement de cellules, de tissus et d'animaux.
- Certaines études portant sur un seul sexe réalisées au moyen d'ensembles de données existants.
- Des analyses de données secondaires où il est impossible de créer une nouvelle variable de genre.

Ressources pour l'évaluation du sexe et du genre

- [Modules de formation en ligne des IRSC sur le sexe et le genre](#) 
- [Vidéo des IRSC sur YouTube : L'évaluation de l'intégration du sexe et du genre en recherche](#) 
- Ressources des IRSC pour les candidats et les évaluateurs :
[Comment intégrer le sexe et le genre à la recherche](#) 
- [Lignes directrices sur l'équité en matière de sexe et de genre en recherche \(en anglais seulement\)](#)
[\[PDF \(567 Ko\) - lien externe \]](#) 

Évaluation des demandes en langue française

En tant qu'organisme fédéral de financement de la recherche en santé du Canada, les IRSC

- s'engagent à appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à travers les programmes de recherche libre et priorisée. Ceux-ci peuvent :
 - appuyer la recherche qui s'intéresse aux déterminants de la santé et aux besoins particuliers des CLOSM,
 - appuyer la production et la mobilisation de connaissances sur les questions relatives aux CLOSM (par ex. l'accès aux soins/services de santé dans la langue officielle de son choix, l'état de santé des populations des CLOSM) et
 - appuyer des projets de recherche en santé menés par des chercheurs des CLOSM;
- s'engagent à appuyer le développement des CLOSM en incitant les chercheurs à prendre en compte les questions liées aux langues officielles et aux CLOSM dans le développement de leurs projets de recherche, indépendamment du domaine de recherche;
- encouragent les chercheurs à soumettre leurs demandes de financement dans la langue officielle de leur choix.

Depuis 2019 :

Deux pages additionnelles seront désormais allouées pour les propositions de recherche présentées en français dans le cadre du concours de subventions Projet. Cette disposition permettra d'assurer un espace équitable pour les demandes écrites dans l'une ou l'autre des langues officielles, puisque des sources démontrent que des documents rédigés en français nécessitent environ 20 % plus d'espace que des documents semblables en anglais.

EXÉCUTION DE LA SIMULATION

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Afin de fournir une expérience de simulation comparable au processus d'évaluation par les pairs, **tous les évaluateurs doivent signer l'Accord sur les conflits d'intérêts, avant de recevoir les demandes.** Nous demandons que les évaluateurs signent l'Accord sur les conflits d'intérêts, qu'ils déterminent leur capacité à évaluer les demandes et qu'ils reconnaissent que les demandes fournies au cours du processus d'évaluation simulé ne seront utilisées qu'à cette fin, et qu'elles ne seront pas communiquées au-delà de la simulation. Veuillez demander aux évaluateurs de signer un exemplaire de l'« Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité à l'intention des pairs évaluateurs et des observateurs des évaluations par les pairs » ci-dessous. Il incombe à l'administrateur de les recueillir avant de distribuer toute demande (soit celles fournies dans la trousse, soit les demandes d'évaluation interne).

Cliquez pour obtenir une version imprimable de [l'Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité.](#)



Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité pour les pairs évaluateurs et les observateurs de l'évaluation par les pairs

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) doivent satisfaire aux normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité dans toutes leurs activités afin de continuer à mériter la confiance du milieu de la recherche, du gouvernement et du public. Les pairs évaluateurs et les observateurs des IRSC doivent satisfaire aux normes les plus élevées en matière de comportement éthique, afin de conserver et d'accroître la confiance du public dans la capacité des IRSC à agir dans l'intérêt public à long terme. Lorsqu'un conflit entre des intérêts privés et des intérêts publics survient, les pairs évaluateurs et les observateurs doivent prendre les mesures nécessaires pour protéger l'intérêt public.

* Nous demandons à tous les participants à l'évaluation simulée de lire et de signer l'Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité, et de s'engager à ne pas communiquer les demandes au-delà de l'évaluation simulée. Le document signé doit être remis à l'animateur avant d'obtenir l'accès aux demandes.

Veuillez noter que, dans certains cas, la clause de conflits d'intérêts ne s'applique pas.

Le texte a été inclus pour que les participants de l'évaluation simulée aient la possibilité de voir ce que les évaluateurs qui sont appelés à suivre le processus des IRSC doivent signer.

Conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts est un conflit entre les obligations et les responsabilités d'un participant à un processus d'évaluation et ses intérêts privés, professionnels, commerciaux ou publics. Il peut y avoir un conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel lorsqu'un pair évaluateur ou un observateur :

- pourrait recevoir un avantage professionnel ou personnel résultant de la possibilité de financement ou d'une demande qui fait l'objet d'une évaluation;
- entretient une relation professionnelle ou personnelle avec un candidat ou l'établissement du candidat;
- a un intérêt financier direct ou indirect dans une possibilité de financement ou une demande qui fait l'objet d'une évaluation;
- fait l'objet d'une enquête quant à une violation présumée des politiques des organismes de financement.

Un conflit d'intérêts peut être considéré comme réel ou apparent lorsqu'un pair évaluateur ou un observateur :

- est candidat au concours et peut influencer le processus ou faire pencher la balance au profit de sa demande¹³.
- est un parent ou un ami proche d'un candidat ou entretient une relation personnelle avec un candidat;
- pourrait obtenir ou perdre un avantage financier ou matériel à la suite du financement d'une demande;
- a des différends scientifiques ou personnels de longue date avec un candidat;
- a une affiliation avec l'établissement, l'organisation ou l'entreprise d'un candidat (y compris avec des hôpitaux de recherche ou des instituts de recherche affiliés);
- a une affiliation professionnelle étroite avec un candidat si l'une des situations suivantes est survenue au cours des six dernières années :
 - a eu des interactions fréquentes et régulières avec un candidat dans le cadre de fonctions exercées au sein d'un même département, d'un même établissement, d'une même organisation ou d'une même entreprise;
 - a été le superviseur ou le stagiaire d'un candidat;
 - a collaboré, publié ou partagé un financement avec un demandeur, ou a l'intention de le faire dans un avenir immédiat; ou a été employé par l'établissement, lorsqu'un établissement est le demandeur; et/ou se sent pour une raison quelconque incapable d'effectuer une évaluation impartiale de la demande.

Remarque : Pour les comités chargés des bourses de stagiaire, ces critères s'appliquent aussi à la relation avec le superviseur proposé.

Les IRSC se réservent le droit de régler les situations ambiguës et de déterminer s'il y a conflit d'intérêts.

Divulgaration et mesures de conformité

Un pair évaluateur ou un observateur qui constate l'existence d'un conflit d'intérêts doit rapidement le divulguer au personnel des IRSC. Les IRSC détermineront s'il y a conflit d'intérêts ou non et les mesures à prendre le cas échéant, par exemple la récusation. Un pair évaluateur ou un observateur qui est en situation de conflit d'intérêts liée à une demande ne doit en aucun cas participer au processus d'évaluation de cette demande. Le conflit d'intérêts dépend du rôle du pair évaluateur ou de l'observateur, de l'importance de sa participation et de la taille de l'équipe de recherche. Les divulgations et les mesures de conformité doivent être documentées et conservées aux dossiers. Remarque : dans le cas de la trousse, tout conflit d'intérêts perçu doit être divulgué à l'administrateur/animateur.

13 Lors de concours à grand volume, les IRSC pourront demander à des candidats d'agir comme évaluateurs. Dans ce cas, on aura recours à un système d'évaluation par les pairs qui limite les tentatives d'influencer le classement au concours par l'attribution de mauvaises notes à des demandes concurrentielles. Les résultats du concours feront l'objet d'une surveillance régulière pour relever les écarts de notation par rapport à la norme.

Confidentialité

Les IRSC sont assujettis à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et à la *Loi sur l'accès à l'information*. Ces lois régissent la collecte, l'utilisation et la divulgation de l'information détenue par le gouvernement fédéral et certaines organisations financées par celui-ci. La documentation remise aux IRSC par les candidats peut être transmise aux pairs évaluateurs et aux observateurs. Elle peut contenir des renseignements personnels et des renseignements commerciaux confidentiels. En vertu de la loi, les candidats ont le droit d'accéder à l'information fournie par les pairs évaluateurs au sujet de leur demande. Le nom des pairs évaluateurs n'est pas divulgué durant le processus d'évaluation afin d'assurer l'impartialité de l'évaluation de la demande. Le nom des pairs évaluateurs sera rendu public 60 jours après la publication des décisions de financement, et ce, à la discrétion des IRSC. Les documents écrits utilisés pour mener à bien le processus d'évaluation sont en général mis à la disposition des candidats lorsque ceux-ci sont informés des résultats du concours.

Les pairs évaluateurs et les observateurs doivent veiller à ce que les mesures suivantes soient prises.

- La documentation et l'information que les IRSC ont confiées aux pairs évaluateurs et aux observateurs restent strictement confidentielles. Elles ne doivent être utilisées qu'aux fins pour lesquelles elles ont été obtenues au départ, à savoir l'évaluation des demandes et la formulation de recommandations de financement, le cas échéant;
- Toute la documentation relative à l'évaluation doit être entreposée de manière sécuritaire pour prévenir tout accès non autorisé. Ces documents doivent être transmis à l'aide de techniques sécuritaires et lorsqu'ils ne sont plus requis, ils doivent être détruits de façon sécuritaire. La perte ou le vol de documents doit être déclaré aux IRSC.
- Toutes les demandes de renseignements ou tout renseignement supplémentaire reçu au sujet d'une demande ou de son évaluation doivent être transmis aux IRSC. Les pairs évaluateurs et les observateurs ne doivent pas communiquer avec les candidats pour obtenir des renseignements supplémentaires, ni leur divulguer des renseignements découlant du processus d'évaluation. Veuillez noter que cela ne s'applique pas aux cas liés à l'évaluation interne figurant dans la trousse pour l'évaluation simulée.

Voici d'autres exigences auxquelles doivent se conformer les pairs évaluateurs et les observateurs :

- Les délibérations doivent demeurer confidentielles. Les commentaires formulés pendant l'évaluation d'une demande et les résumés ou conclusions connexes ne doivent jamais faire l'objet de discussions avec des personnes qui ne participent pas au processus d'évaluation, ni être divulgués à ces personnes, à moins que la loi ou les tribunaux ne l'exigent.
- Le nom des candidats retenus et les renseignements concernant les subventions ou les bourses doivent demeurer confidentiels jusqu'à ce que les IRSC prennent une décision et l'annoncent officiellement aux candidats et au public. L'identité des candidats non retenus ou non admissibles ne doit être ni diffusée ni divulguée, à moins que la loi ou les tribunaux ne l'exigent.
- Pendant la réunion, les observateurs doivent être aussi discrets que possible pour réduire au minimum les interruptions et ne pas sortir de la salle de réunion des notes ou des documents écrits liés aux tâches des évaluateurs, à leurs cotes ou à leurs commentaires sur les demandes.

Confirmation

J'ai lu et je comprends l'Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité. J'accepte de respecter les exigences de la [Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité des organismes fédéraux de financement de la recherche](#) . (Des renseignements supplémentaires sont présentés dans les directives qui concernent un processus d'évaluation particulier). Je sais qu'une violation du présent accord entraînera un examen et que les IRSC se réservent le droit de prendre les mesures appropriées, notamment mon retrait comme pair évaluateur. L'utilisation des documents d'évaluation à des fins autres que celles prévues pourrait amener les IRSC à déclencher une enquête ou à présenter un rapport au Commissariat à la protection de la vie privée du gouvernement fédéral. Les mesures que prendraient ou non les IRSC n'empêcheront pas une personne à qui on a porté atteinte au droit à la vie privée d'entreprendre une action en justice contre l'intimé. En signant le présent formulaire, j'atteste aussi que je n'ai pas perdu mon admissibilité à demander ou à détenir des fonds de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ou toute autre organisation de recherche ou de financement de la recherche en raison d'une violation des politiques sur la conduite responsable de la recherche, par exemple, des politiques sur l'éthique, l'intégrité ou la gestion financière. D'ailleurs, j'atteste que je ne fais l'objet, à l'heure actuelle, d'aucune enquête pour violation de politiques du genre. Advenant que je fasse l'objet d'une telle enquête, je cesserai immédiatement de participer aux processus d'évaluation par les pairs des IRSC jusqu'à ce que l'enquête soit terminée et que les IRSC aient déterminé que je suis à nouveau admissible à participer.

J'accepte d'assumer personnellement la responsabilité du respect de ces exigences.

NOM (en lettres moulées)

SIGNATURE

DATE

DEMANDES

Des exemples de demandes sont fournis (voir l'annexe X). Si vous fournissez des exemples de demandes, veuillez choisir les demandes du domaine correspondant à l'expertise des évaluateurs. Si une évaluation interne simulée est effectuée, les demandes seront fournies par l'animateur.

MODÈLES D'ÉVALUATION

Les modèles d'évaluation doivent être fournis aux évaluateurs en même temps que les demandes.

Veillez noter que ces modèles d'évaluation ne sont pas utilisés dans le cadre du concours de subventions Projet et ne sont fournis qu'à des fins de formation.



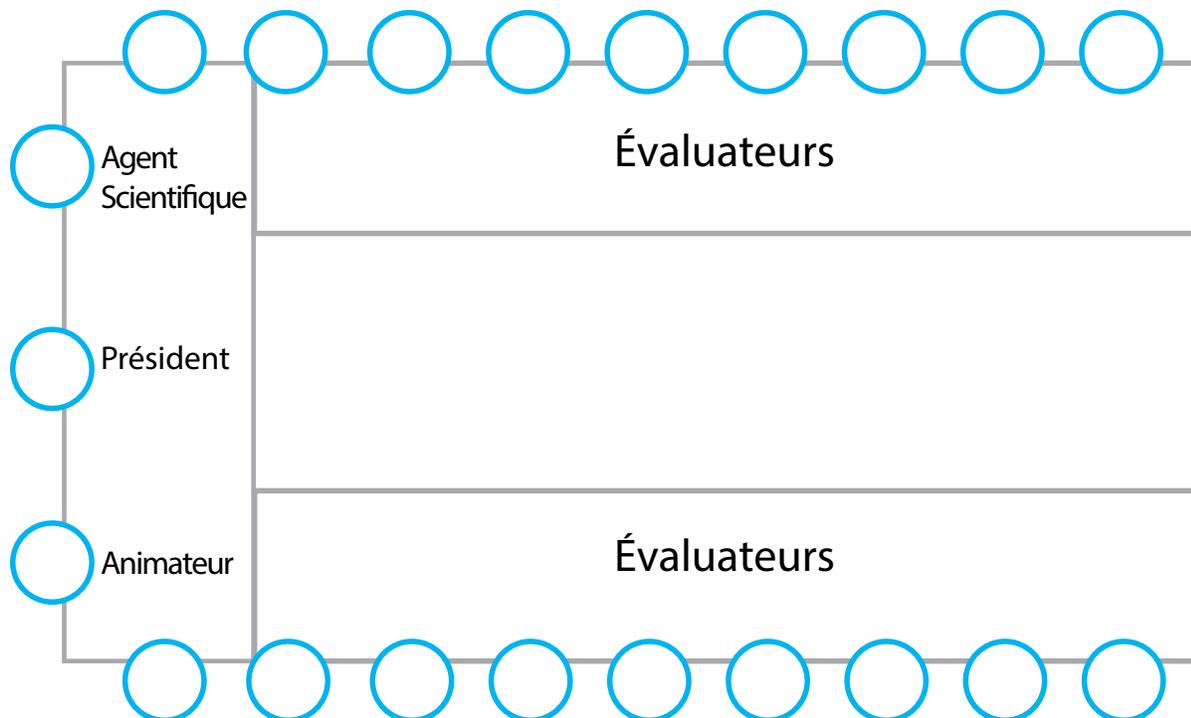
[Cliquez pour obtenir une version imprimable](#)

Critère	Cote (0,1 à 4,9)
Importance et impact de la recherche Approches et méthodes Expertise, expérience et ressources	
Résumé de la demande	
Critère 1. Concept	
Commentaires sur l'importance et l'impact de la recherche	
Critère 2. Faisabilité	
Commentaires sur les approches et les méthodes	
Critère 2. Faisabilité – suite	
Commentaires sur l'expertise, l'expérience et les ressources	
Intégration du sexe et/ou du genre :	Veillez justifier votre évaluation de l'intégration du sexe ou du genre.
Sexe comme variable biologique Force <input type="checkbox"/> Faiblesse <input type="checkbox"/> Sans objet <input type="checkbox"/>	
Genre comme déterminant socioculturel Force <input type="checkbox"/> Faiblesse <input type="checkbox"/> Sans objet <input type="checkbox"/>	

PRÉPARATION ET AMÉNAGEMENT DE LA SALLE

**Il est à noter qu'il s'agit de suggestions; veuillez les adapter si nécessaire.*

GUIDE D'IMPRESSION		
NON.	NOM DU DOCUMENT	DESCRIPTION
1 par membre cadre de comité	Effectuer une simulation - Séquence des étapes d'une réunion du comité d'évaluation par les pairs	Description étape par étape du processus, utile pour le président, les agents scientifiques (AS) et les facilitateurs
1 par participant	Aide-mémoire pour assurer la qualité de l'évaluation	Outil pratique pour aider les évaluateurs à s'acquitter de leur travail, et utile pour tout le comité
1 par participant	Échelle de cotation	Tableau présentant l'échelle de cotation et les définitions, utile pour tout le comité
1 par candidat	Modèle de notes de l'agent scientifique	Gabarit pour les agents scientifiques
1 par participant	Modèle d'évaluation suivant la réunion	Formulaire d'évaluation pour tous les participants
1 par membre cadre de comité	Cadre – rôles, Responsabilités et scripts	Scripts pour aider le président, les AS et les facilitateurs
1 par évaluateur	Évaluateur – rôles, Responsabilités et scripts	Scripts pour aider l'évaluateur



EFFECTUER UNE SIMULATION

SÉQUENCE DES ÉTAPES D'UNE RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

1. Aperçu du processus

Donner un aperçu de la simulation, y compris les étapes décrites ci-dessous, et effectuer un [rappel sur l'assurance de la qualité des évaluations](#).

2. Cotation initiale des demandes

- Le président du comité annonce la demande qui doit être évaluée.
- Le président du comité annonce qui sont les évaluateurs en conflit; ceux-ci doivent ensuite quitter la salle (**ne s'applique pas à toutes les simulations**).
- Le président annonce qui sont les évaluateurs.
- Les évaluateurs désignés indiquent leur cote initiale.

3. Les évaluateurs présentent la demande et leur évaluation

- L'évaluateur principal (c'est-à-dire l'évaluation n° 1) présente un résumé de la proposition et expose son évaluation, en décrivant les forces et les faiblesses de la proposition, y compris les commentaires sur l'intégration du sexe et/ou du genre dans le plan de recherche, les méthodes, l'analyse et/ou la diffusion des résultats, le cas échéant.
- Les deux évaluateurs secondaires (c'est-à-dire les évaluateurs n° 2 et 3) s'attardent ensuite sur les points où ils sont en accord et en désaccord avec les autres évaluateurs et ils discutent des points qui n'ont pas encore été abordés.

4. Discussion du comité

Le président entame et anime la discussion du comité :

- Les évaluateurs sont encouragés à y participer.
- La discussion devrait porter sur les éléments de la demande mis en évidence durant les évaluations, en particulier ceux sur lesquels repose sa cote.
- Les divergences d'opinions entre les évaluateurs doivent faire l'objet de discussions.
- Si les évaluateurs assignés n'ont pas fait de commentaires sur les éléments de la demande relatifs au sexe et/ou au genre, le président leur demandera, ainsi qu'aux autres membres du comité, de faire des commentaires sur l'intégration d'une ACSG dans la proposition, s'il y a lieu. Ces commentaires doivent être consignés dans les notes de l'agent scientifique et doivent être émis avant de discuter de la cote consensuelle.

5. Agent scientifique

- L'agent scientifique prend des notes sur les éléments clés de la discussion. Les notes sont lues au comité à des fins de validation/d'approbation.

SÉQUENCE DES ÉTAPES D'UNE RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS**6. Établissement d'une cote consensuelle par les évaluateurs**

- Le président demande aux évaluateurs d'en arriver à une cote consensuelle.
- Si un consensus ne peut être atteint, le président déterminera la cote consensuelle en effectuant la moyenne des cotes attribuées par les évaluateurs après la discussion.

7. Cotations individuelles du comité

- Les membres du comité sont invités à coter la demande; un écart de $\pm 0,5$ par rapport à la cote consensuelle est permis.
- Le président et les agents scientifiques ne votent pas.

8. Questions à signaler

- Questions éthiques, admissibilité, utilisation de cellules souches humaines, autres préoccupations, recherche d'intérêt général (en particulier les demandes dont la cote et le niveau attribués par le comité sont élevés)

9. Agent scientifique

- L'agent scientifique lit les notes finales, à des fins de validation/d'approbation par le comité.

RÔLES, RESPONSABILITÉS ET SCÉNARIOS

Animateur

L'animateur est responsable d'organiser la séance et de s'assurer que chacun dispose de la documentation appropriée.

L'animateur devra :

- fournir tous les documents nécessaires;
 - discuter des conflits d'intérêts;
 - clarifier les politiques et/ou les processus administratifs;
 - surveiller le temps;
 - s'assurer que le président sait quand il est temps de faire une pause.
-

Président

Le président doit assurer le fonctionnement harmonieux, efficace et objectif du comité d'évaluation par les pairs, en plus d'instaurer et de maintenir un climat positif, constructif et équitable pour l'évaluation des projets de recherche.

Le président devra :

- prononcer le mot de bienvenue lors de la réunion du comité, et présenter un aperçu de la structure et de l'ordre du jour de la journée;
 - expliquer le déroulement de la réunion au comité, y compris les éléments à prendre en considération en lien avec l'application de l'ACSG dans les demandes;
 - discuter brièvement des éléments du budget et de la durée, et rappeler aux évaluateurs qu'ils ne font pas partie de la séance d'évaluation simulée;
 - s'assurer que tous les membres du comité qui sont en conflit par rapport à une demande quittent la salle de réunion avant la discussion sur la demande;
 - désigner un délégué comme président ou agent scientifique lorsque l'une ou l'autre des personnes quitte la salle de réunion en raison d'un conflit d'intérêts avec une demande ou pour toute autre raison;
 - assumer un rôle de surveillance – ne pas évaluer les demandes ni voter pendant la réunion du comité;
 - garantir la participation de tous les membres du comité à l'évaluation de chaque demande;
 - travailler avec l'agent scientifique, au besoin, pour résumer les discussions tenues à propos de chaque demande avant que l'on arrive à un consensus sur la cotation de chacune;
 - veiller à ce qu'une cote consensuelle soit attribuée par les évaluateurs désignés;
 - s'assurer de prendre en compte les préoccupations particulières d'ordre éthique et les autres exigences des IRSC et de consigner toute discussion connexe dans les notes de l'agent scientifique.
-

Agent scientifique

L'agent scientifique (AS) assume le rôle de preneur de notes.

L'AS devra :

- prendre des notes officielles durant les discussions du comité pour chaque demande (notes de l'AS). Les notes de l'AS doivent permettre aux candidats de se faire une idée de la discussion du comité au sujet de leur demande. Elles doivent être claires et concises, et fournir aux candidats une rétroaction objective et constructive. Elles devraient :
 - inclure les forces et les faiblesses des demandes évaluées par le comité;
 - aborder les questions qui ont eu le plus grand impact sur l'évaluation, en particulier lorsqu'elles concernent les critères d'évaluation du programme;
 - aborder les aspects des discussions du comité qui n'ont pas été repris dans les rapports des évaluateurs;
 - décrire comment les désaccords des évaluateurs, tels que mis en évidence dans les rapports individuels des évaluateurs, ont été conciliés en identifiant le point de vue qui a été favorisé par le comité;
- relire ses notes au comité à des fins de validation et pour obtenir de l'information supplémentaire avant que les évaluateurs désignés établissent une cote consensuelle à chaque demande et que tous les membres ne votent;
- veiller à ce que les considérations particulières liées à l'éthique et/ou à d'autres questions soient également consignées dans ses notes, s'il y a lieu.

L'AS n'évalue pas les demandes et ne vote pas pendant la réunion du comité.

MODÈLES DE NOTES DE L'AGENT SCIENTIFIQUE

Concours :	subventions Projet
Comité d'évaluation par les pairs :	S.O.
Candidat principal désigné :	
Numéro de la demande :	S.O.
Titre du projet :	
Forces :	
Faiblesses :	

Évaluateurs

L'évaluateur évalue chacune des demandes qui lui sont assignées en fournissant une évaluation critique des demandes, ainsi qu'une rétroaction constructive basée sur les objectifs du programme et les critères de sélection de la [possibilité de financement](#) ↗.

Le réviseur devra :

- prendre en considération tous les facteurs ainsi que les forces et les faiblesses des demandes par rapport à chaque critère de sélection;
- centrer les commentaires sur les facteurs les plus pertinents pour leur cotation;
- émettre des commentaires au sujet de l'intégration du sexe (comme variable biologique) et/ou du genre (déterminant socioculturel de la santé) dans les demandes, s'il y a lieu;
- émettre des commentaires sur les budgets demandés et une recommandation officielle aux IRSC;
- émettre des commentaires sur les questions qu'ils estiment devoir signaler, le cas échéant. Ces préoccupations ne doivent pas influencer la cotation ou les recommandations budgétaires, à moins qu'elles n'aient une incidence sur le mérite scientifique des demandes;
- consigner leurs cotes initiales à une décimale dans RechercheNet avant la réunion du comité

(*remarque : les évaluateurs n'utiliseront pas RechercheNet pour la simulation, mais plutôt les [modèles d'évaluation](#)).

- se familiariser avant la réunion du comité avec les demandes à évaluer par leur comité, car cela facilitera les discussions lors de la réunion du comité en personne;
- présenter au comité l'examen des demandes qui leur ont été attribuées;
- participer aux discussions du comité;
- voter sur toutes les demandes abordées par le comité et pour lesquelles il n'existe aucun conflit..

Scénarios des évaluateurs

Scénario de l'évaluateur n° 1

- Une fois que le président a présenté les évaluateurs, communiquer les cotes initiales au comité.
- Présenter un aperçu de la demande, des prémisses de la recherche, de la méthodologie de l'étude, etc.
- Discuter des forces et des faiblesses
- Écouter les autres évaluations
- Après la présentation de l'évaluateur n°3, discuter de la cote consensuelle
- Discuter davantage si nécessaire
- Confirmer le contenu des notes de l'agent scientifique à la fin de la discussion

Scénario des évaluateurs n°2 et n°3

- Une fois que le président a présenté les évaluateurs, communiquer les cotes initiales au comité.
- Écouter l'aperçu de la demande et les commentaires de l'évaluateur n° 1
- Présenter les forces et les faiblesses non mentionnées par l'évaluateur n° 1 (et par la suite par l'évaluateur n° 2)
- Une fois que toutes les discussions ont eu lieu, les évaluateurs discutent de la cote consensuelle
- Discuter davantage si nécessaire
- Confirmer le contenu des notes de l'agent scientifique à la fin de la discussion

APRÈS LA SIMULATION

BILAN ET ÉVALUATION

Après la simulation, une discussion sur la qualité de l'évaluation devrait avoir lieu d'après les Normes de pratique pour l'évaluation par les pairs et l'Aide-mémoire pour assurer la qualité de l'évaluation. Les IRSC fondent leurs décisions de financement sur [l'évaluation par les pairs](#), soit la norme de référence acceptée à l'échelle internationale pour établir l'excellence en recherche scientifique. L'intégrité du système d'évaluation par les pairs repose sur la capacité des évaluateurs d'exercer un jugement impartial et rigoureux. Les évaluateurs démontrent ce jugement par des rapports (ou des évaluations) écrits, qui consistent normalement en une cote (ou note) et en des commentaires explicatifs. Les évaluateurs sont également encouragés à discuter et à réfléchir à l'expérience globale et aux leçons tirées.

Veillez utiliser [l'Aide-mémoire pour assurer la qualité de l'évaluation](#) fourni dans le matériel de formation préalable à la simulation pour faciliter l'évaluation de la qualité des évaluations et des discussions qui ont eu lieu pendant la simulation, et les discussions à ce sujet.

Dans les semaines suivant la simulation, les évaluateurs doivent également recevoir un sondage (comme celui figurant dans le [modèle d'évaluation suivant la réunion](#)) pour évaluer l'utilité et l'efficacité de la simulation.

APRÈS LA SIMULATION

MODÈLE D'ÉVALUATION SUIVANT LA RÉUNION

Formulaire d'évaluation de la formation sur l'évaluation (pour les participants à l'évaluation par les pairs simulée)

Date: _____

Veillez attribuer une note de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout à fait d'accord), ou S.O.

1. Les objectifs de la séance de formation ont été clairement définis.

1 2 3 4 5 S.O.

2. La simulation et les rôles ont été bien expliqués avant la séance.

1 2 3 4 5 S.O.

3. La participation et l'interaction ont été encouragées.

1 2 3 4 5 S.O.

4. Cette séance a été utile pour en apprendre davantage sur le processus d'évaluation par les pairs aux IRSC.

1 2 3 4 5 S.O.

5. Les objectifs ont été atteints.

1 2 3 4 5 S.O.

6. Je recommanderais cette séance à mes pairs.

1 2 3 4 5 S.O.

Commentaires supplémentaires :

Pour de plus amples renseignements sur

Trousse à outils pour l'évaluation simulée du concours de subventions Projet,
Collège des évaluateurs

veuillez consulter le site www.cihr-irsc.gc.ca ou

communiquer avec nous à l'adresse suivante : college@cihr-irsc.gc.ca

Suivez-nous :

- <https://www.facebook.com/RechercheEnSanteAuCanada>
- https://twitter.com/irsc_cihr
- <https://www.linkedin.com/company/canadian-institutes-of-health-research>
- https://www.instagram.com/cihr_irsc/